

Belfort - Place de Franche-Comté

Les grandes lignes d'une stratégie de renouvellement

Programme partenarial 2021

Maître d'ouvrage

Ville de Belfort

Autres partenaires

Territoire habitat

Format / support

Rapport 52 pages

Référent / Contact

Robin Serrecourt / rserrecourt@autb.fr



Reconfigurer un espace public central dégradé et sous-utilisé

Au sein d'un ensemble résidentiel largement piétonnier, la place de Franche-Comté est contigüe à un grand nombre d'équipements, services publics et commerces.

Dessiné et aménagé dans les années 1980, cet espace est aujourd'hui dégradé.

Outre le traitement des pathologies liées au vieillissement de sa structure sur dalle, il est nécessaire de lui donner davantage de visibilité, de valoriser ses connections aux quartiers voisins, de mieux l'insérer dans la dynamique résidentielle et commerciale du centre-ville, de lui redonner un rôle et une qualité d'espace de vie pour la population.

Dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville », l'étude urbaine confiée à l'AUTB vise à cerner les possibilités d'évolution de cet espace et à proposer des perspectives pour son réaménagement.



Envisager une résidentialisation partielle des pieds d'immeubles

L'essentiel de la place elle-même a vocation à conserver un statut d'espace public. Néanmoins une part de résidentialisation est envisageable, en particulier pour les pieds d'immeubles des espaces secondaires, tout en maintenant les liaisons publiques existantes.

À l'échelle des logements, il s'agit surtout de retrouver des espaces extérieurs appropriables par les habitants. À l'échelle urbaine, la création d'une transition progressive entre les espaces publics extérieurs et les halls d'immeubles peut participer à donner une nouvelle image au quartier.



Planifier une mutation en plusieurs étapes

Au regard des premières études, il s'avère que la reprise de la place ne peut être envisagée à court terme. Aussi la Ville de Belfort a-t-elle demandé à l'AUTB d'étudier des formes d'intervention susceptibles de redonner une qualité à ce lieu de façon légère ou progressive.

Une installation éphémère peut être réalisée sans figer l'espace dans son futur statut ; elle peut même servir à tester des solutions avant de « normaliser » les lieux. Il s'agit de rendre visible la reconquête des espaces publics concernés, à travers quelques aménagements ciblés marquant l'engagement de la mutation et donnant une première image de l'espace à venir. Pour provisoire qu'il soit, ce premier temps doit répondre à un certain niveau d'ambition et ne pas se limiter à un simple embellissement.

Le rapport d'étude présente plusieurs exemples de stratégies d'urbanisme « temporaire » ou « transitoire ».